

APPEL A CANDIDATURE POST-DOCTORANT.E. JURISTE

Pérennisation de l'emploi et commande publique

I. CONTEXTE DU POST-DOCTORAT

Le point de départ de l'étude est le constat – qui peut être fait à l'échelle nationale – des difficultés à accompagner, tant sur le plan juridique que pratique, la pérennisation des emplois et contrats de travail lorsque l'employeur, attributaire d'un marché public ou d'une concession, voit sa relation contractuelle avec l'acheteur public ne pas être renouvelée soit parce qu'il n'a pas été sélectionné au terme de la nouvelle procédure de mise en concurrence, soit parce que l'activité est reprise en régie. Dans cette hypothèse, le droit offre diverses solutions qui vont de la transmission des contrats de travail au nouvel attributaire au plan de sauvegarde de l'emploi sous certaines conditions. Elles ne sont pas toujours envisagées par les partenaires économiques (acheteurs publics et opérateurs économiques) ou envisageables en raison de l'étroitesse de leur champ d'application.

Ce phénomène a pour conséquence une absence de stabilité et de perspectives pour des bénéficiaires d'emplois aidés sur financement public qui, dans bien des cas, sont pourtant montés en compétences au sein de l'entreprise via de la formation professionnelle subventionnée. Il apparaît pourtant nécessaire de pouvoir garantir une continuité du service pour les usagers et une performance de ce service, lesquelles pourraient justifier la sauvegarde des emplois créés. Le marché économique réunionnais n'échappe pas à ces difficultés qui s'avèrent plus prégnantes encore dès lors que le développement de l'emploi précaire est particulièrement important sur ce territoire. L'enjeu est de sortir d'une logique de contrats (et donc d'emplois) précaires et d'accompagner la pérennisation d'emplois – initialement contrats aidés – lorsque les bénéficiaires ont su notamment monter en compétences ; d'éviter les licenciements pour embaucher d'autres personnes non formées ou réembaucher les mêmes personnes.

Les pistes à instruire pourraient être notamment l'intégration d'une clause de reprise dans les marchés publics – article L. 1224-1 du Code du travail ; l'instauration de prévisions dans les conventions collectives ou encore la reconnaissance d'une unité économique autonome. D'autres solutions juridiques pourront être envisagées. L'étude devra également mettre en lumière les pratiques des collectivités publiques réunionnaises au travers du prisme d'une stratégie du bon achat en matière de commande publique. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune étude, ni aucune évaluation globale des pratiques sur le territoire. De sorte qu'aucun indicateur fiable n'a été développé afin de mesurer la prise de conscience par les acteurs publics de cette difficulté ainsi que le coût financier et humain qu'elle engendre.

II. OBJECTIFS DU POST-DOCTORAT

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Produire un état des lieux juridique et pratique (évaluation et diagnostic) ;
- Avancer des propositions d'amélioration de l'existant : envisager les *scenarii* possibles et fournir un argumentaire. Envisager l'utilisation perfectible des outils juridiques à disposition et travailler sur la mobilisation d'outils non nécessairement juridiques notamment proposer la rédaction d'une charte de bonnes pratiques à destination des collectivités, des élus, des entreprises et plus généralement des acteurs de la commande publique ;
- Participer à la prise de conscience des acteurs -> projection sur l'organisation d'une journée d'études pour valorisation du livrable ;
- Penser l'exportabilité possible des résultats (sur d'autres secteurs, d'autres territoires). Ainsi, par exemple, cette étude présente des enjeux pour les services à la personne (notamment en lien avec le transport) mais l'étude devra être étendue à d'autres secteurs d'activités marchands ou non marchands qui peuvent être concernés.

Un livrable est attendu sous forme d'un rapport argumenté.

III. PROFIL RECHERCHE

Doctorat en droit ou autres activités juridiques dans l'un ou plusieurs domaines identifiés ci-dessous :

- Droit de la commande publique ;
- Droit du travail / droit social ;
- Droit des collectivités territoriales, des services publics locaux et des intercommunalités ;
- Notions et appétences pour les politiques publiques, notamment en matière d'emploi.

Exigences professionnelles courantes (rigueur, ponctualité, aptitude au travail en équipe, sens de l'écoute et de l'initiative, *etc.*)

Aptitude principale recherchée : capacité à s'intégrer dans un réseau et à le développer.

Qualités rédactionnelles requises.

IV. CONDITIONS D'EXERCICE

Statut / rémunération

CDD de 6 mois en tant qu'IGR A3 IMN 492.

Coût mensuel pour l'employeur : 3 766,90 € / Montant salaire mensuel net : 2 149,42 €.

Encadrement / rattachement

Rattachement du poste au Centre de recherche Juridique de l'Université de La Réunion.

Encadrement principal : Olivier DESAULNAY, Pr en droit public, Université de La Réunion.

Encadrement secondaire : Cathy POMART, MCF HDR en droit privé, Université de La Réunion.

Partenariat

GET 974 (association loi 1901 à but lucratif)

Deux filiales de GET 974 (forme sociétale : SAS)

- Odom services (prestation de services à la personne, type confort)
- RUN Conseil (bureau d'études)

Logistique

Le post-doctorant devra résider à La Réunion pendant toute la durée du projet de recherche. Il aura accès à un bureau partagé à la Faculté de droit et d'économie de La Réunion (Campus Nord du Moufia). Il est exigé une grande mobilité (permis B).

Question du véhicule mise à disposition possible par GET 974 ?

V. RECRUTEMENT

Dates

CDD d'avril 2021 à fin septembre 2021 (voire mai 2021 - fin octobre 2021)

Modalités de recrutement

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 19 mars 2021. les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard à la fin de ce jour, heure réunionnaise.

Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés, par voie électronique uniquement, aux deux adresses suivantes par un seul et même courriel :

olivier.desaulnay@univ-reunion.fr

cathy.pomart@univ-reunion.fr

Le dossier de candidature **devra impérativement comporter les trois premiers éléments suivants**, et pourra comprendre – à titre facultatif – des documents relevant du quatrième et dernier point :

- une copie du diplôme de doctorat en droit (ou, à défaut, une attestation de soutenance de la thèse) ou une copie du dernier diplôme universitaire obtenu ;
- un CV détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- toute pièce supplémentaire qui serait jugée utile au soutien de la candidature (ex : lettre de recommandation, CAPA, etc.), dans la limite de trois documents et sans que le volume total de pièces complémentaires excède six pages.

Un jury composé à parité de membres du Centre de Recherche Juridique de l'Université de La Réunion et de l'association GET 974 sélectionnera, *dans le courant du mois de mars 2021*, parmi les dossiers recevables, le(la) candidat(e) retenu(e).

Contacts

cathy.pomart@univ-reunion.fr

olivier.desaulnay@univ-reunion.fr